

ROYAUME DU MAROC  
-----  
OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE (19)  
INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE  
-----



المملكة المغربية  
-----  
المكتب المغربي  
للملكية الصناعية والتجارية  
-----

## (12) FASCICULE DE BREVET

(11) N° de publication :  
**MA 31492 B1**

(51) Cl. internationale :  
**H01L 39/00; H01F 1/44;  
A61N 2/00**

(43) Date de publication :  
**01.07.2010**

---

(21) N° Dépôt :  
**31542**

(22) Date de Dépôt :  
**31.12.2008**

(71) Demandeur(s) :  
**FARES ABDELMALEK, ZKT AL MADINA IMM 7 APPT 4 RABAT CASABLANCA (MA)**

(72) Inventeur(s) :  
**FARES ABDELMALEK**

---

(54) Titre : **SYSTEME THERAPEUTIQUE PAR LES ONDES ELECTROMAGNETIQUES A HAUTES FREQUENCES.**

(57) Abrégé : LE SYSTÈME COMPREND UN CAISSON, GÉNÉRATEUR D'ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES EN RÉSONANCE DANS SA CAVITÉ, RÉGLABLES PAR UN CIRCUIT ÉLECTRIQUE EXTÉRIEUR, POUR UN USAGE THÉRAPEUTIQUE.

RESUME DE L'INVENTION: Système thérapeutique par les ondes électromagnétiques hautes fréquences.

5

Le système comprend un caisson, générateur d'ondes électromagnétiques en résonance dans sa cavité, réglables par un circuit électrique extérieur, pour un usage thérapeutique.

01 JUIL 2010

Invention : Système thérapeutique par les ondes électromagnétiques hautes fréquences.

5 Le but de l'invention est de soumettre durant un temps plus ou moins court, un corps vivant , placé dans une cavité , à un flux de pulsations électromagnétiques avec une intensité suffisante pour créer une résonance à l'intérieur de ce corps vivant, et ceci à des fins thérapeutique. Les ondes électromagnétiques étant de très hautes fréquences et donc de faibles longueurs d'ondes, elles peuvent agir sur tous les atomes et non seulement les ions.

10 Dans un corps vivant, soumis à un champ électromagnétique pulsé. Les ondes électromagnétiques pénètrent à l'intérieur de ce corps, puis elles sont réfléchies par les différentes molécules constituant ce corps vivant. Ces ondes ne sont ensuite que partiellement réfléchies par la peau. Cette perméabilité aux ondes  
15 électromagnétiques dépend de la nature de la peau, mais aussi de la pression entourant le corps. Le but de la présente invention est la réalisation de conditions favorable afin de permettre de soumettre un corps vivant à une pression électromagnétique suffisante afin de permettre une réflexion totale de ces ondes sur la partie intérieure de la peau, ce qui aurait pour conséquence le maintien  
20 d'un état de résonance électromagnétique tridimensionnelle à l'intérieur du corps vivant.

Cet état de résonance permet de transférer l'énergie apportée par les ondes électromagnétiques librement et sans accumulation entre les différentes cellules  
25 du corps vivant ayant strictement le même ADN, et chacune de ces cellules serait abritée par un fuseau d'onde électromagnétique stationnaire de forme tridimensionnelle. Ce même fuseau d'onde est subdivisé en d'autres fuseaux électromagnétiques tridimensionnelles de plus en plus fins jusqu'à reproduire fidèlement la forme extérieure et la position de chacun des noyaux et des électrons constituant la molécule d'ADN. Tout corps étranger, toute cellule ayant  
30 subi une mutation, toute bactérie ou virus ayant forcément un ADN différent serait le siège d'une accumulation et absorption d'énergie, d'une élévation ponctuelle de température et donc voué à la destruction. Ceci suppose évidemment que la majorité des cellules sont saines, elles arrivent donc  
35 facilement à imposer leur mode de vibration à l'ensemble des cellules voisines et ceci en chaque portion du corps à traiter. C'est ce phénomène qui rend le cancer, trop avancés, difficile à guérir. Car les cellules cancéreuses, deviennent localement majoritaire à tel point qu'elles vibrent en harmonie et affectent les cellules voisines de proche en proche par un phénomène de résonance électromagnétique.

40 Dans le cas le plus général, quand les cellules présentant des anomalies ne sont qu'une minorité, les ondes électromagnétiques se transmettent beaucoup plus facilement entre cellules saines et pratiquement sans transfert d'énergie. Par contre, les cellules présentant des mutations ou anomalies au niveau de l'ADN tout entier ou au niveau d'un quelconque gène, est alors secoué énergiquement  
45 par des trains d'ondes électromagnétiques, tridimensionnelles et pouvant provenir de toutes les directions, jusqu'à destruction d'une partie ou de la totalité de la cellule. Afin que le système puisse y parvenir, il doit développer une pression autour du corps à traiter suffisante pour atteindre l'état de résonance.

C'est cette pression globale au niveau du corps qui pourrait renverser la situation en cas où le corps à traiter souffre d'un cancer généralisé.

le cas où l'ADN de la cellule visée par les ondes électromagnétiques ne présente que très peu de différences avec l'ADN des cellules saines, la molécule d'ADN altéré peut alors avoir une chance de se régénérer sous l'action de la pression de ces ondes électromagnétiques. Il peut s'agir quelquefois d'un simple repositionnement d'atomes, ou de groupements d'atomes.

D'une manière générale, les tumeurs, les virus et bactéries, seront détruits. Les cellules propres du corps, peu endommagées ou ayant un ADN très peu muté seront régénérées et restaurées.

Le système peut donc être utilisé pour guérir les cancers, toute sorte de tumeur, d'infection virale ou microbienne, lésions, blessures, effets de la vieillesse, etc.

Le fonctionnement du système peut être vu à certains égards et au point de vue biologique comme une véritable remise à zéro de l'âge du corps.

Afin d'atteindre ce but et d'autres buts encore, nous concevons et nous réalisons un système pouvant produire un champ électromagnétique tridimensionnel pulsé sous forme d'ondes électromagnétiques stationnaires à très haute fréquence de manière à pénétrer dans le corps et à atteindre l'ensemble des cellules du corps à traiter dans une enceinte sous forme de cavité résonante.

Le système comprend une enceinte pouvant contenir le corps à traiter, constituée d'une double enveloppe. L'espace entre les deux enveloppes, d'une épaisseur assez réduite, est rempli par un matériau poreux, ou en poudre, et conducteur d'électricité, tel que la poussière de graphite à très faible granulométrie ou le charbon actif à grande porosité, imbibé par un liquide cryogénique à basse température. Ce système ainsi conçu est équivalent à un générateur électrique alimentant un condensateur électrique.

Pour stabiliser et maintenir l'état de résonance électromagnétique, et de limiter la température et la pression moyenne à l'intérieur de l'enceinte à une valeur convenable pour le corps vivant à traiter, nous équipons le système d'une bobine et d'une résistance électrique de sorte à constituer l'équivalent d'un circuit RLC oscillant. La partie centrale au cœur de la matière poreuse est reliée électriquement à sa partie extérieure par un circuit électrique comprenant une bobine électrique variable placée en série avec une résistance électrique variable. Ce circuit permet de réguler à volonté la pression et la température à l'intérieur de l'enceinte, en amortissant les oscillations du système.

Il est préférable que la résistance électrique soit composée d'une résistance fixe montée en série avec une autre résistance électrique variable. Cette résistance électrique assure alors un minimum d'impédance même hors fonctionnement. Cette impédance minimale est nécessaire car en l'absence de cette impédance, le système est le siège d'un échange d'énergie de plus en plus rapide entre la matière poreuse assimilée à un condensateur à capacité géante, et la bobine électrique, la fréquence du système risque d'augmenter de manière à être supérieure à toutes les fréquences du spectre visible, dans ce cas l'enceinte rayonne dans l'ultraviolet ou même dans des longueurs d'ondes plus courtes encore, ce qui peut rendre le système invisible.

Il est aussi, préférable que l'enceinte soit fixée au sol pour lui éviter tout mouvement ou déplacement.

5 Pour une meilleure homogénéisation de la pression et la température, il est préférable que les surfaces intérieures de l'enceinte présentent des rayons de courbures assez larges pour éviter des élévations locales de température par réflexions d'ondes stationnaires. Les courbures de certaines parties des surfaces intérieures peuvent être orientées vers l'intérieur de l'enceinte, et de la même manière les courbures d'autres parties de ces surfaces peuvent s'orienter vers l'extérieur de l'enceinte.

10 Il est de même préférable que les centres géométriques des surfaces intérieures courbes de l'enceinte, ou que les points focaux de ces surfaces soient situés au-delà des limites de cette enceinte afin d'éviter toute concentration locale d'énergie. Pour cette même raison, l'enceinte pourrait être de préférence légèrement asymétrique.

15 Les surfaces peuvent aussi être plates pour une meilleure dispersion des ondes électromagnétiques. Dans ce cas, les rayons de raccordement entre les différentes surfaces planes seraient de préférence assez larges. Ceci conduit à opter pour réaliser ces surfaces sous forme d'une mosaïque d'une multitude de petites surfaces.

20 Selon un mode préféré de réalisation de l'invention, le système consiste en un dispositif comprenant: une double enveloppe de préférence métallique. Le volume et la forme de l'enceinte doivent permettre de contenir le corps à traiter, ou le cas échéant, pouvoir contenir plusieurs corps en même temps. Le système  
25 contient dans l'espace situé entre les deux enveloppes, un fluide chimiquement neutre sous pression plus ou moins forte. Le fluide est de préférence du type cryogénique. Le système comprend aussi entre les deux enveloppes une charge suffisante en une matière, ayant de préférence de bonnes propriétés piézoélectriques et plus ou moins conductrice d'électricité et se présentant sous  
30 forme de poudre fine ou sous forme poreuse, de façon à présenter une grande surface spécifique, les grains, formant une masse compacte et se touchant entre eux, ils assurent donc une continuité électrique.

35 Le système capte la chaleur du milieu extérieur pour la convertir en un champ électromagnétique pulsé vers l'intérieur de la cavité de l'enceinte. Le flux de chaleur provenant du milieu ambiant pénètre dans le système à cause de l'écart de température entre l'extérieur et le fluide du système. Le transfert thermique s'effectuant de manière concentrique et convergente vers l'intérieur, il en résulte une augmentation progressive de la pression du fluide cryogénique dans le sens convergent vers la partie centrale au cœur de la matière poreuse. Le transfert  
40 s'effectue de manière très régulière car le système se présente sous forme d'un empilement de minuscules grains de matière solide et tout autour une couche très mince de fluide, il est donc très peu influencé par les phénomènes de convection.

45 Il s'établit à l'équilibre une différence de pression dans le fluide entre la partie centrale au cœur de la matière poreuse et sa partie périphérique. De même qu'il y a entre ces deux zones une différence de potentiel électrique de la matière poreuse. Cette différence de potentiel est due à l'effet piézoélectrique exercé par le fluide cryogénique sur la matière poreuse conductrice. Cette différence de potentiel électrique est à l'origine du champ électromagnétique pulsé.

5 Le système se comporte comme un très grand ensemble de minuscules jonctions entre matière isolante constituée ici par le fluide sous pression et matière conductrice constituée ici par la matière poreuse ou par les grains de la matière en poudre. Cet ensemble de jonctions génère un rayonnement électromagnétique orienté vers l'intérieur de la cavité de l'enceinte.

10 La matière conductrice contenue entre la double enveloppe constitue un générateur d'ondes électromagnétiques, mais elle constitue aussi un blindage magnétique imperméable, du système, ce qui permet aux ondes de se réfléchir indéfiniment sur les surfaces intérieures de l'enceinte jusqu'à la résonance et l'apparition d'ondes électromagnétiques stationnaires.

15 Après un certain nombre d'absorption et de réflexions successives d'ondes électromagnétiques, il s'établit une résonance électromagnétique dans la cavité de l'enceinte, mais auxquelles participent aussi les atomes et molécules du corps vivant introduit dans cette cavité. Quand la résonance est atteinte, l'absorption des ondes électromagnétiques par le corps traité devient nulle, et le courant électrique dans le circuit oscillant devient maximum. Ceci permet de suivre et de contrôler la thérapie.

20 Selon le même mode préféré de l'invention, l'enveloppe extérieure peut être métallique, l'enveloppe intérieure peut être métallique et recevoir un revêtement diélectrique tel que la fibre de verre pour assurer un isolement électrique du corps à traiter.

25 Selon le même mode de réalisation de l'invention, les fluides utilisables dans le système sont les fluides frigorigènes, les fluides cryogéniques, l'azote liquide, le gaz carbonique liquéfié, ou tout autre fluide chimiquement neutre et dont la température d'ébullition est assez basse.

30 Selon ce même mode de réalisation de l'invention, la matière conductrice peut être choisie entre la poussière de graphite, le charbon actif poudreux ou poreux, les nano tubes de carbone, les oxydes ou nitrures métalliques piézoélectriques, les céramiques conductrices, ou toute autre matière offrant une grande surface spécifique et ayant de bonnes propriétés piézoélectriques.

Dans ce qui suit, une description des dessins annexés à la présente invention, dans lesquels :

35 Figure 1 : la figure 1 illustre une coupe schématique selon un plan horizontal d'une enceinte en résonance électromagnétique pour des fins thérapeutiques.

Figure 2 : la figure 2 illustre une coupe schématique selon un plan vertical de la même enceinte que celle de la figure 1.

Se référant aux figures en annexe :

40 La figure 1 illustre une coupe schématique selon un plan horizontal d'une enceinte comprenant une double enveloppe métallique (1). A l'intérieur de la double enveloppe se trouve un matériau conducteur d'électricité à texture poreuse ou sous forme de poudre (2), imbibé par un liquide cryogénique (3). Pour maintenir la température et la pression à l'intérieur de l'enceinte, le système comprend un circuit électrique de régulation comprenant une bobine électrique à inductance variable (4) reliée en série avec une résistance électrique variable (6)

45

5 moyennant un câble électrique (5). Ce circuit électrique relie la partie centrale au cœur de la matière poreuse (2) où le potentiel électrique est le plus élevé, à sa partie périphérique, au potentiel moins élevé. Un isolant diélectrique (8) permet d'isoler le câble électrique (5) à la traversée de la matière poreuse (2). Un contacteur (9) permet de commander à distance la connexion ou la déconnexion de la bobine électrique (4).

Pour homogénéiser la pression et la température à l'intérieur de l'enceinte, les surfaces intérieures ont des courbures à grands rayons et sont disposées de manière légèrement asymétrique.

10 L'enceinte comprend aussi une ouverture (7) par laquelle on peut introduire le corps à traiter, et aussi éventuellement un conduit d'aération.

15 Dans L'enceinte illustrée dans la figure 1 et dans toutes les autres formes possibles, l'introduction de la matière poreuse (2) et du fluide cryogénique (3) se fait par une petite ouverture dans l'enveloppe extérieure (1), puis obturée par une petite plaque soudée, ou un orifice fileté avec bouchon taraudé.

Pour toutes les formes envisageables le système peut avoir de nombreuses applications données ici à titre indicatif et non limitatif:

20 Le système peut améliorer la santé des hommes, mais aussi celle des animaux sans utilisation d'aucun produit chimique ou pharmaceutique, uniquement en traitant, durant des courts instants, par les ondes électromagnétiques, et il permet en particulier :

- La destruction des tumeurs
- La lutte contre les infections d'origine bactérienne ou virale.
- La régénération des tissus dus à des lésions, ou blessures.
- 25 • La guérison rapide de la plupart des maladies d'une manière générale
- D'une manière générale, l'augmentation des capacités fonctionnelles.
- Les soins des maladies des animaux.

## Revendications

- 5 1- Système permettant de générer un champ électromagnétique pulsé dans une cavité résonante d'une enceinte pouvant contenir un corps humain ou animal, pour des fins thérapeutiques. Le système capte l'énergie du milieu ambiant pour la transformer en champ électromagnétique pulsé vers l'intérieur de la cavité de l'enceinte. Le système comprend une double enveloppe (1). L'espace entre les
- 10 deux parties de la double enveloppe (1) est rempli par un fluide sous pression (3) et une matière solide conductrice d'électricité (2), présentant une grande surface de contact avec le fluide (3), et qui est de type granuleuse, poudreuse ou du type masse poreuse. Le système comprend aussi un circuit électrique reliant la partie centrale au cœur de la matière poreuse (2) à sa partie périphérique, par
- 15 un câble électrique (5) à travers une bobine électrique variable (4) et une résistance électrique variable (6) , et qui permet de réguler la température et la pression à l'intérieur de l'enceinte . Le système comprend une ouverture (7) par laquelle on peut introduire le corps à traiter. Le câble électrique (5) est isolé par un isolant (8) lors de sa traversée de la matière poreuse (2).
- 20 2- Système selon la revendication 1 et caractérisé en ce que la surface intérieure de la double enveloppe (1) est revêtue d'un isolant diélectrique.
- 25 3- Système selon la revendication 1 et 2 et caractérisé en ce que les surfaces de l'enveloppe intérieure (1) sont multiples et planes.
- 30 4- Système selon la revendication 1 à 3 et caractérisé en ce que les surfaces intérieures de la double enveloppe (1) sont courbes et à grand rayons.
- 35 5- Système selon la revendication 1 à 4 et caractérisé en ce que le fluide (3) est un gaz liquéfié sous pression.
- 6- Système selon les revendications 1 à 5 et caractérisé en ce que la matière conductrice (2) possède de bonnes propriétés piézoélectrique
- 40 7- Système selon les revendications 1 à 6 et caractérisé en ce que la matière conductrice (2) est poreuse à grande surface spécifique.
- 8- Système selon les revendications 1 à 7 et caractérisé en ce que la matière conductrice (2) est composé de charbon actif poreux ou en poudre de grande porosité, ou la poussière très fine de graphite.
- 45 9- Système selon les revendications 1 à 8 et caractérisé en ce que la matière conductrice (2) est composée d'oxydes métalliques en poudre, ou de nitrures métalliques en poudre, ou d'autres composés métalliques en poudre.
- 10- Système selon les revendications 1 à 9 et caractérisé en ce que la matière conductrice (2) est composée de céramiques conductrices en poudre.



11- Système selon les revendications 1 à 10 et caractérisé en ce que le conducteur (2) est un nanomatériau.

5 12- Système selon les revendications 1 à 11 caractérisé en ce que le fluide (3) est un fluide frigorigéne ou cryogénique

10 13- Système selon les revendications 1 à 12 caractérisé en ce que le fluide (3) est l'azote liquide.

14- Système selon les revendications 1 à 13 caractérisé en ce que les enveloppes métalliques (1) sont en aluminium.

15

9

1

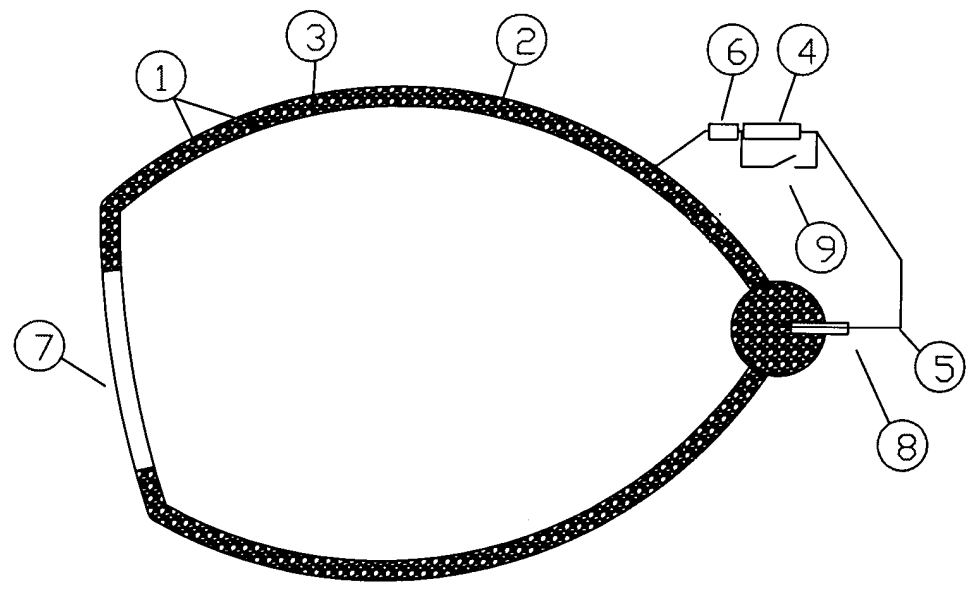


Figure 1

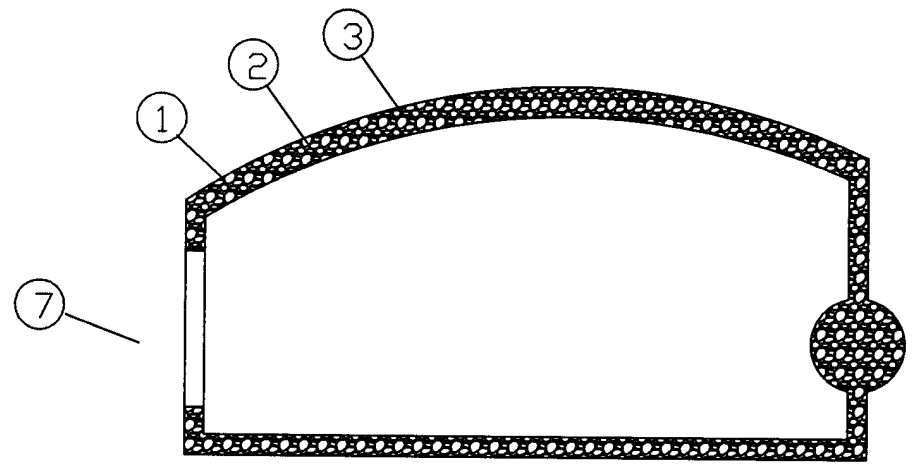


Figure 2